



TAMBOUR

BIMESTRIEL AVRIL / MAI 2018

N°136



EDITORIAL

Chers Chalautriers, nous voici en période estivale. Comme chaque année, les enfants mais aussi les parents vont pouvoir pour quelques semaines changer de rythme, pauser un peu, faire ce qu'on ne peut faire pendant le reste de l'année.

Certains vont s'accorder quelques jours à la mer, à la montagne, changer d'air comme on dit. D'autres moins chanceux vont devoir passer les vacances à Chalautre.

J'en connais même qui vont passer leurs jours de congés à aménager leur habitation et leur jardin. J'ai dit « moins chanceux » mais est-ce vraiment cela qu'il faut dire ?

Je ne le crois pas car en réalité, c'est plutôt le bonheur de vivre à la campagne, dans ce village somme toute plutôt agréable même si quelques-uns voient d'un mauvais œil pousser l'herbe dans le jardin d'à côté et que d'autres s'agacent d'entendre quelques bruits de scooters ou autres engins à moteur, ou bien de trouver dans le jardin un ballon de foot malencontreusement tiré.

Malgré tous ces petits désagréments, il me semble qu'il fait bon vivre dans notre village et même si la participation aux manifestations festives ou culturelles reste trop faible le plus souvent, tout au long de l'année les manifestations sont nombreuses.

Nos rencontres de l'été ont bénéficié les trois soirs d'un temps agréable, pas de pluie cette année et moins de moustiques que l'an dernier. Je vous invite à venir comme chaque année nombreux célébrer le 228ème anniversaire de la révolution française ce 13 juillet au soir.

A très bientôt donc.

Michèle Pannier

RENCONTRES DE L'ETE

Toujours la même ambiance sympathique pour les rencontres de l'été.



Rencontre avec de nouveaux Chalautriers...

Que ce soit dans le bourg ou dans les hameaux, les participants prennent plaisir à partager un repas commun mais aussi à discuter, à rencontrer les nouveaux arrivants mais aussi à poser des questions aux élus et tout simplement à se rencontrer !



Autour d'un repas commun

CONSEIL MUNICIPAL

du 07 mars 2018

Étaient présents : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Eveline DION, Francis BALENGHIEN, Fabienne BENOIST, Claude MAUROUX, Benoît LAMOTTE, José PANNIER, Alain FAYOLLE, Antoinette REGNAULT, Alain COQUART, Yoann SIMARD, Lionel SIMARD formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Marc JACOB

Secrétaire : Benoît LAMOTTE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du **18 décembre 2018** a été approuvé à l'unanimité.

SDESM marché de maintenance de l'éclairage public 2018 :

Considérant que le SDESM propose de coordonner un groupement de commande dans l'intérêt des communes adhérentes, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes proposé par le SDESM, a approuvé les termes de la convention constitutive et ses annexes, et a autorisé Madame le Maire à signer la dite convention constitutive.

Travaux d'élagage à Puits Joly :

Madame la Maire a expliqué que plusieurs travaux d'élagage sont nécessaires à Puits Joly

Le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à demander à des sociétés spécialisées des devis et l'autorise à choisir le plus adéquate afin de faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires,

Renforcement électrique de la Salle Polyvalente :

Madame le Maire a expliqué que, depuis les derniers réglages qui ont été faits sur le système de chauffage de la salle polyvalente, il n'y a pas eu de coupure et la température ambiante est enfin acceptable. Elle a signalé que le devis d'ENEDIS pour ajouter un raccordement afin d'augmenter la puissance du chauffage en kw, est très élevé, sans compter l'abonnement mensuel.

Le Conseil municipal a décidé de maintenir ce dossier encore à l'étude afin de trouver d'autres solutions de raccordement avec un coût plus restreint.

Demande de subvention de Dance Passion :

Vu le courrier de l'association DANCE PASSION concernant une demande de subvention pour financer un voyage au festival de Twirling bâtons à Bonneuil sur Marne organisé par la Fédération FFSTB et à laquelle est affiliée l'association et l'achat de costumes,

Vu le tableau de financement présentant une dépense de 554.00 € pour le voyage et de 900.00 € pour des costumes pour les élèves de l'association,

Le Conseil municipal a décidé d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 € destinée à financer le transport en bus et une partie de l'achat des costumes de danse pour les enfants de l'association

Convention Unique du Centre de Gestion relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne année 2018 :

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de Seine et Marne du 10 octobre 2017 fixant les clauses tarifaires 2018, et considérant que les prestations proposées par le Centre de Gestion correspondent aux besoins et attentes de la Commune et considérant que cette convention entre la collectivité et le Centre de Gestion ne fait en soi l'objet d'aucune tarification. Seules les sollicitations de la collectivité, formalisées par un bon de commande, étant soumises à paiement,

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer aux prestations proposées et a autorisé Madame le Maire à signer cette convention et dit que les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget.

Maîtrise d'œuvre pour la troisième tranche des travaux de l'église :

La réglementation des marchés d'appel d'offres après procédure adaptée nécessitait de lancer une consultation d'architectes pour les missions de maîtrise d'œuvre et de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Suite à la réunion de la Commission d'Appels d'Offres du 6 mars 2018, le Conseil Municipal, a accepté l'offre de l'Atelier d'Architecture et d'Expertise Louis Prieur-SELARL d'Architecture pour un montant total TTC de 48 740.00 € et a autorisé le Maire à signer le marché.

Voyage de l'Age Vermeil :

L'Assemblée a été informée que le voyage de l'Age Vermeil, organisé par la Ville de Nogent sur Seine, se déroulera le mercredi 23 mai 2018 et aura pour thème « Balade en Pays d'Ourq » (Picardie).

Le Conseil Municipal a approuvé la participation des intéressés à ce voyage fixée à 33 € comme en 2017, le reste étant pris en charge par la Commune.

Informations et questions diverses :

Courrier recommandé Mme ALVES : Madame le Maire a exposé la requête de Madame ALVES de pouvoir alimenter en électricité le pré situé en face de chez elle. L'autorisation lui a été accordée à la condition qu'aucun câble ne dépasse et ne vienne gêner la circulation.

Assurance défibrillateur : Madame le Maire a expliqué qu'avant l'achat du défibrillateur, le Cabinet JUDES MMA nous avait assuré par mail que le défibrillateur serait bien couvert en cas de vol. La commune a donc acquis un défibrillateur qui a été volé 2 semaines après son installation. Après déclaration à l'assurance, nous avons été informés que le vol de mobilier urbain n'était pas garanti dans le cadre de notre contrat et que par conséquent, l'affaire était classée. Des explications seront demandées.

École : Information de l'Inspectrice de l'éducation nationale d'une fermeture d'une classe élémentaire à la prochaine rentrée 2018.

Travaux peupleraie : Toute la surface coupée a été reboisée, la partie coupée a été replantée avec différentes essences d'arbres et les fruitiers sont plantés.

Maillage de l'eau : La Communauté de Communes du Provinois a réuni les 40 communes concernées car beaucoup d'entre elles ont été mise en demeure leur eau étant impropre à la consommation. L'idée est de mailler toutes les communes avec pour objectif : avoir de l'eau potable pour longtemps. C'est un programme qui va s'étaler jusqu'en 2026, comprenant en outre la suppression de certains châteaux d'eau (vétustes, stockage inerte...).

Les communes ne sont pas obligées d'adhérer à ce programme mais devront participer financièrement au coût de ce maillage. En ce qui concerne notre commune, le raccordement prévu se fera par Pigy.

Aide pour les personnes âgées : Madame le Maire informe que les clubs du 3^{ème} âge peuvent bénéficier d'aides (dossier à voir avec Mme DION).

CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2018

Étaient présents : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Eveline DION, Francis BALENGHIEN, Fabienne BENOIST, Claude MAUROUX , Benoit LAMOTTE, José PANNIER, Yoann SIMARD et Lionel SIMARD formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Antoinette REGNAULT à Michèle PANNIER et Alain FAYOLLE à Francis RAVION

Absents excusés : Alain COQUART et Marc JACOB

Secrétaire : Benoît LAMOTTE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 07 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

Adoption du compte administratif du budget principal.

	•Investissement	•Fonctionnement	•Total cumulé
Dépenses	444 329.11 €	415 075.64 €	859 404.75 €
Recettes	467 864.68 €	860 607.71 €	1 328 472.39 €

Adoption du compte administratif du budget annexe eau et assainissement

	•Investissement	•Exploitation	•Total cumulé
Dépenses	112 913.17 €	26 346.86 €	139 260.03 €
Recettes	500 375.00 €	121 253.84 €	621 628.84 €

Budget principal 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,a adopté le budget principal de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

En Dépenses et Recettes

Investissement : 811 425.00 €

Fonctionnement : 916 269.07 €

Total du budget : 1 727 694.07 €

Budget annexe eau et assainissement 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,a adopté le budget annexe de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

En Dépenses et recettes

Investissement : 404 896.68 €

Fonctionnement : 125 606.98 €

Total du budget : 530 503.66 €

Comptes de gestion du receveur en poste à Provins.

Les comptes de gestion des budgets principal et annexe du receveur pour l'exercice 2018 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice sont adoptés.

Vote des taux des impôts locaux :

Les taux 2018 des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non-bâti restent inchangés.

SDESM Modification des statuts

Vu la délibération N°2018-05 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant modification de ses statuts, le conseil municipal a approuvé les modifications des statuts du SDESM.

Maintenance de l'éclairage public: convention constitutive de groupement de commande.

La nouvelle convention constitutive a été approuvée et Madame le Maire a été autorisée à la signer.

Subventions aux organismes extérieurs.

Les subventions suivantes ont été allouées : ICL : 143,20 € , SILLAGE : 200 €, jeunes pompiers : 100 €.

En ce qui concerne les subventions aux associations de la commune, le conseil municipal continuera comme l'an passé à étudier au cas par cas.

Informations diverses.

Repas des Aînés : le 3 juin 2018

Les dates des rencontres de l'été sont ainsi fixées :

Fouchères : le 15 juin 2018

Les Chaises , Puits Joly et Puits Froux : le 22 juin 2018

Chalaute et Ordon : le 29 juin 2018

Accueil d'un TIG (travaux d'intérêts généraux) 175 heures au Centre technique à compter de mai prochain.

Département de Seine et Marne :

Courrier d'information pour les déploiements du réseau de fibre optique qui sont en voie d'achèvement sur le territoire et les communes du Provinois avec la carte des sous-répartitions optiques et les périodes prévisionnelles d'ouverture commerciale de chacune des installations. Prévisions pour la Commune, début du 3^{ème} trimestre 2018.

Réception du rapport d'activité du SDESM :

A la disposition des membres du Conseil

Lecture d'une pétition des résidents de la rue du Prieuré à Puits Joly.

L'actualité du village, étant très dense en ce printemps et en ce début d'été, nous avons choisi de vous la présenter sous forme de « planche photographique » en minimisant au maximum le texte, qui, il faut bien le reconnaître est souvent répétitif !

REPAS DES AINES

Cette année, environ 70 convives se sont donné rendez-vous pour le « repas des ainés » organisée par la municipalité.



A l'écoute pendant la présentation du représentant de la gendarmerie nationale.

Après le discours de bienvenue de Madame le Maire, chacun a pu prendre connaissance d'une information apportée par un représentant de la gendarmerie nationale concernant les précautions, souvent toutes simples, à prendre face à la délinquance itinérante et tous autres démarchages abusifs.



Partage d'un bon repas avant de se dérouler sur la piste de danse

TOURNOI DE FOOT DU FCC

En cette année de coupe du monde le Football Club de Chalaute à lui aussi organisé son tournoi.

Sous un ciel clément les sept équipes participantes se sont rencontrées dans une très bonne ambiance.



Repos entre 2 matches et remise des trophées.

Encore une fois un grand merci aux dirigeants et bénévoles de l'association pour leur implication auprès des jeunes du village.

KERMESSE SCOLAIRE



Les petits mais aussi les plus grands en chansons....



Sous l'œil des photographes et caméramans.

CEREMONIE DU 8 MAI



L'assemblée des adultes mais aussi des plus jeunes toujours présente et attentive lors des commémorations

BROCANTE



Foule nombreuse et ambiance quinquette.

COURSE CYCLISTE



Petits et grands même sérieux sur la ligne de départ....



Et même satisfaction lors de la remise des trophées !

LES RENDEZ-VOUS

Fête nationale :

Vendredi 13 Juillet à partir de 19h00, jeux et divertissements, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et soirée dansante.

Samedi 14 Juillet à 11h00 dépôt de gerbe au monument aux morts

Tournoi de pétanque (Football Club de Chalaute) :

Mercredi 15 Août

REMERCIEMENTS

Remerciements à Monsieur et Madame POUCHIN pour le don de livres à la bibliothèque municipale.

ETAT CIVIL

Mariages :

Gilles DUJARDIN et Bénédicte MELON le 28 Avril 2018

PACS :

David GARCIA et Karin DEJONCKHEERE le 31 Mars 2018

